

Trente ans de parcours, quel bilan pour la FETAPH ?

A la cérémonie marquant les festivités des 30 ans de la Fédération Togolaise des Associations des Personnes Handicapées (FETAPH) et l'inauguration de son siège social à Lomé, l'assistance a pu apprécier un bilan assez élogieux de cette faitière. Une organisation qui travaille inlassablement pour la promotion des droits des personnes en situation du handicap au Togo. Ce bilan est présenté par son président du Conseil d'administration, M. Ayassou Komivi.

Selon M. Ayassou, les 30 ans de la FETAPH ont été émaillés « d'obstacles rencontrés, combattus et vaincus... La tâche n'a pas été aisée. Mais les choses auraient pu être plus difficiles, voire impossibles sans l'ordre, la paix et la discipline dans notre pays ».

Au nom de toutes les organisations de personnes handicapées, il a donc dit merci aux autorités du pays, particulièrement au chef de l'Etat, dont « l'action de tous les jours permet de donner espoir aux centaines de milliers de Togolais en situation de handicap ». A son avis, aujourd'hui, la personne handicapée est promue, la société togolaise a évolué et a changé de perception sur le handicap. En 30 ans, le Togo a évolué. Parmi les



A travers son Secrétaire général, M. Biléba (à droite), le ministère de l'Action sociale, distingué pour son constant accompagnement de la FETAPH.

28E JOURNÉE INTERNATIONALE DES PERSONNES HANDICAPÉES

La ministre Apédoh-Anakoma appelle à une synergie d'actions pour une société plus inclusive



Mme Adjovi Lolonyo Apédoh-Anakoma, Ministre de l'Action sociale, de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation.

Le 3 décembre 2020, la 28e Journée Internationale des personnes handicapées a été diversement célébrée à travers le monde. Au Togo, pour donner le ton aux manifestations, la ministre de l'Action sociale, de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation, Mme Adjovi Lolonyo Apédoh-Anakoma, a adressé, la veille, un message à la population et aux acteurs impliqués dans la promotion et la protection de cette couche sociale. L'objectif est d'attirer leur attention sur une synergie d'actions en faveur de ces personnes qui méritent, selon elle, une attention et un accompagnement pour un développement inclusif. L'aggravation de leurs problèmes dans un contexte délicat marqué par la crise sanitaire de la Covid-19, justifie le thème de cette année qui s'intitule « Mieux reconstruire vers un post Covid-19 inclusif, accessible et durable pour les personnes handicapées ». « La solidarité dont nous ferons montre permettra aux personnes handicapées de surmonter plus facilement les chocs causés par le coronavirus et au-delà. Ceci suppose donc une approche concertée et pour faire face plus

(Suite Page 2)

Trente ans de parcours, quel bilan pour la FETAPH ?

(Suite de la Page 1)

Handicapées en cours de révision. De même, le pays a ratifié la convention relative aux droits de ces personnes, tout en créant exclusivement pour elles une direction opérationnelle au ministère de l'Action Sociale. Il a également souligné que les préoccupations des personnes handicapées sont aussi incluses dans toutes les politiques sectorielles, même si la mise en oeuvre de ces politiques au niveau de ces dernières n'est pas toujours effective.

Le président du Conseil d'administration de la FETAPH a, par ailleurs, fait savoir qu'au cours du parcours, Handicap International a joué un rôle de premier ordre, en matière d'appui conseils, de caution devant les bailleurs, d'appuis financiers et techniques, de coaching, d'évaluations de programmes, permettant à la FETAPH d'avoir le transfert de compétence dont elle a besoin pour s'engager sur la voie de son autonomie. Il a souligné aussi que l'Union Européenne, l'USAID, l'ambassade d'Amérique, la Coopération Française, GIZ, CBM, Plan International Togo, Fondation Liliane, PRP+ du CICR, DAHW, le Centre National d'Appareillage Orthopédique, l'ambassade de Chine et d'autres acteurs ont soutenu la FETAPH dans son élan de développement.

« Chers partenaires,... vous pouvez être fiers de vous parce qu'avec vos appuis multiformes, nous pouvons tous dire, sans ambages, qu'aujourd'hui notre pari de mobiliser toutes les couches sociales en faveur des droits des personnes handicapées est en train d'être gagné », a-t-il dit. Pour lui, après 30 années de parcours, « tout n'est pas rose, mais beaucoup a été fait et aujourd'hui nous remarquons tous une prise



M. Komivi Ayassou, actuel président du conseil d'administration de la FETAPH.

de conscience réelle de la société togolaise face à la problématique du handicap. En d'autres termes, la FETAPH et ses partenaires ont contribué au changement progressif des mentalités et des stéréotypes qui faisaient autrefois pion sur rue ». Il a relevé les progrès sensibles enregistrés durant 30 ans dans les domaines de la gouvernance, de la stratégie d'intervention et du partenariat.

En effet, de deux associations membres à sa création, à savoir, l'Association Togolaise des Aveugles (ATA) et l'Association des Sourds du Togo (AST), la FETAPH compte aujourd'hui 40 associations membres et collabore avec 18 organisations partenaires. « L'alternance a été respectée avec la succession de 3 personnes handicapées à sa tête : M. Egbényimon Eyessi, personne handicapée physique, de 1990 à 2002, M. Akoété Blibo Kassa, personne

handicapée auditive, de 2002 à 2011, et moi-même Komivi Ayassou, personne handicapée visuelle, de 2011 à ce jour », a-t-il mentionné, expliquant que pour plus d'efficacité dans la gestion au quotidien des actions de la FETAPH, il a été créé en 2000 une direction de programme.

« L'instauration des relais régionaux, la révision régulière du plan stratégique, la validation d'un plan quinquennal de développement organisationnel 2018-2022, la diversité des projets et des partenaires, l'augmentation du nombre du personnel salarié, l'accroissement du parc

automobile, la disponibilité d'un conseiller technique mis à disposition par GIZ etc. sont autant de chantiers sur lesquels la FEATPH a énormément évolué grâce à la qualité visionnaire de ses dirigeants », a cité M. Ayassou, précisant que « nous avons fait beaucoup de rêves dans notre sommeil et nous nous sommes réveillés pour les réaliser. Ce rêve,... c'est ce joyau dont le ruban symbolique sera coupé toute à l'heure ».

Selon la Banque mondiale, environ un milliard de personnes sont en situation de handicap dans le monde, dont 80% dans les pays en développement. Au Togo, les personnes handicapées sont estimées en 2017 par l'INSEED à 7,9% de la population.

28^e journée internationale des personnes handicapées

(Suite de la Page 1)

efficacement à la question du handicap dans notre société de façon durable », a fait savoir Mme Apédoh-Anakoma.

Il convient de rappeler que de nombreuses dispositions sont prises sur les plans juridiques, stratégiques et opérationnels pour améliorer les conditions de vie et protéger les droits des personnes vulnérables. Ces avancées ont été rendues possibles grâce à une synergie d'actions. « Je voudrais ici rendre un hommage bien mérité au chef de l'Etat, son Excellence Faure Essozimna Gnassingbé dont le leadership exemplaire a permis de connaître ces avancées notables dans la protection des personnes handicapées

dans notre pays. Je renouvelle la gratitude du gouvernement à la FETAPH, faïtière de toutes les associations des personnes handicapées au Togo pour son engagement constant. J'exprime aussi ma reconnaissance à tous les autres partenaires », a conclu la ministre de l'Action sociale.

A l'occasion de cette célébration, les personnes handicapées sont appelées à croire en leurs capacités et potentialités en vue d'apporter leur contribution pleine et entière au développement du pays.

(Sources : TVT)

Sommaire

- 1- Trente ans de parcours, quel bilan pour la FETAPH ? P. 1
- 2- **28^E JOURNÉE INTERNATIONALE DES PERSONNES HANDICAPÉES**
La ministre Apédoh-Anakoma P. 1 appelle à une synergie d'actions pour une société plus inclusive
- 3- **LE JUBILÉ DE PERLES DE LA FETAPH CÉLÉBRÉ LE 4 DÉCEMBRE** P. 3
L'inauguration du nouveau siège de la Fédération à Lomé marque les festivités
- 4- **PROTOCOLE AFRICAIN SUR LE HANDICAP** P. 8
Des jeunes handicapés visuels outillés sur son contenu et le plaidoyer pour sa ratification

Recensement général de la population au Togo, ne laissez personne de côté !

La FETAPH a lancé, le 8 décembre 2020, un projet intitulé « Recensement général de la population au Togo, Ne laissez personne de côté ». Ce lancement a été couplé d'un atelier de renforcement des capacités des organisations membres de la FETAPH, ses partenaires et des représentants de diverses communes de Lomé. Les participants ont été outillés sur l'importance de leur implication dans la mobilisation des personnes handicapées et leurs familles pour le 5e Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH5).

En 2021, le Togo organisera le 5e recensement général de la population et de l'Habitat (RGPH5). L'article 31 de la Convention relative aux droits des personnes handicapées recommande aux Etats parties de s'engager pour recueillir les informations appropriées y compris les données statistiques sur le handicap. Comment procéder, lors de ce RGPH5, afin que personne ne soit laissé pour compte, notamment les personnes en situation de handicap de tout âge dans notre pays? Pour résoudre cette équation, la FETAPH a initié le projet intitulé « Recensement général de la population au Togo, Ne laissez personne de côté ». A travers ce projet, la Fédération entend accompagner activement l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED). Cette structure nationale est chargée de mener cette opération d'envergure. L'objectif principal est de rendre inclusif le processus et contribuer à



Table d'honneur à l'ouverture de l'atelier.

la disponibilité des données statistiques désagrégées et fiables sur le handicap et sur le taux des personnes handicapées au Togo, d'ici décembre 2022. La disponibilité des données fiables aura l'avantage de renforcer le plaidoyer pour la prise en compte des personnes handicapées dans les politiques et programmes.

La FETAPH, en collaboration avec ses partenaires (CBM, GIZ, DAHW, HI, Fondation Liliane, Humanité et Inclusion, Fondation Anesvad), entend

exécuter ce projet pendant deux ans (2020-2022). Les fonds à mobiliser sont estimés à 132 514 469 FCFA.

Pour M. Brice Bando, coordinateur de ce projet, la démarche de la FETAPH vise à éviter que le

taux des personnes handicapées ne soit minimisé, comme en 2010 et 2015. Au cours de ces derniers recensements, les agents recenseurs n'avaient pas suffisamment pris en compte la thématique du handicap dans la définition des variables et dans l'adoption des critères d'analyse des informations collectées sur le terrain. M. Bando s'est dit optimiste quant au prochain recensement. Selon lui, pour assurer l'efficacité de cette opération, il convient de recourir aux outils de recensement qui tiennent compte des questions de Washington Group sur le handicap.

En ouvrant les travaux, le directeur des Personnes handicapées, M. Wasiyou Karimu, a renouvelé sa gratitude aux différents partenaires financiers de ce projet, avant de souhaiter son plein succès.

Les personnes handicapées sont estimées à plus d'un milliard dans le monde, selon l'OMS. Elles sont dénombrées au Togo en 2017 à 7,9% de la population, selon l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED).



Les délégués lors de la cérémonie d'ouverture.

L'inauguration du nouveau siège de la

Les 30 ans d'activités de la Fédération Togolaise des Associations des Personnes Handicapées (FETAPH) ont été célébrés le 4 décembre 2020, sous le thème, «FETAPH, 30 ans au service de l'inclusion au Togo ». C'était dans une ambiance bon enfant, au nouveau siège social de la faïtière, sis à Agoè Kitidjan à Lomé, inauguré pour l'occasion. Partenaires, représentants des associations membres de cette Fédération et plusieurs autres personnalités étaient au rendez-vous.

La FETAPH a commémoré ses 30 ans d'existence à travers plusieurs manifestations, dont l'inauguration du nouveau siège social de la faïtière, sis à Agoè Kitidjan. Ce siège social est un vaste domaine partiellement occupé par un bâtiment disposant de deux rampes d'accès et de plusieurs bureaux pour les différents responsables et agents de la Fédération. Aux dires du président du Conseil d'administration de la Fédération, M. Ayassou Komivi, le projet de ce joyau « a été initié et démarré grâce à la compétence

il a conclu, en soulignant que la FETAPH a fait sienne cette pensée d'un philosophe qui disait, « on n'attend pas l'avenir comme on attend un train, l'avenir on le fait ». M. Ayassou plaide donc pour plus



Coupure symbolique du ruban d'inauguration du nouveau siège de la FETAPH.



M. Biléba (2e à gauche) a présidé la cérémonie d'inauguration.

avérée, à la qualité d'homme de diplomatie et de mobilisation de partenaires » du feu Katatchom Palacbawy, premier directeur de programme et grand artisan des réformes organisationnelles et opérationnelles. M. Ayassou a rendu un hommage mérité à ce dernier, avant de remercier ces partenaires,

notamment : l'Etat togolais pour l'aide domaniale, la Fondation Liliane, la GIZ et CBM pour leurs appuis financiers et matériels. Selon M. Ayassou, la deuxième phase de ce projet consistera à implanter sur le domaine des activités devant générer des revenus pour l'autonomie de la FETAPH. En cela,

de solidarité aux côtés de la Fédération afin de « relever les défis encore devant nous ».

Pour le secrétaire général du ministère de l'Action sociale, de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation, M. Stanislas Biléba, « ce joyau que nous inaugurons dans le contexte de la journée internationale des personnes handi-capées est pour nous le signe d'un nouvel engagement, celui de renforcer notre chaîne

de partenariat pour proposer des solutions plus pertinentes et durables aux défis des personnes handicapées, à travers une prise en compte effective et holistique de leurs besoins spécifiques dans les politiques, programmes et projets de développement ». Il a rappelé le contexte de crise sanitaire et a interpellé les acteurs à apporter

Fédération à Lomé marque les festivités



Diverses personnalités à la cérémonie d'inauguration.

groupe musical Happy Broders et du groupe de ballet de l'Association des Sourds du Togo. Elie, une personne déficiente intellectuelle a aussi touché la sensibilité de plus d'un par ses chants valorisant les vertus de l'union et de la solidarité.

leur aide aux personnes handicapées à surmonter cette période difficile. « *Au-delà, nous devons leur offrir la chance de s'épanouir pleinement ; aidons-les, encourageons-les à identifier leur propre talent et à les développer, pour mieux contribuer au développement de la société* ».

Tous les partenaires à la cérémonie ont réitéré leur soutien à la Fédération pour poursuivre la réalisation de ses ambitions.

L'ambiance de circonstance a été entretenue par diverses prestations, dont celles du



Des personnalités et organisations ont reçu des diplômes d'honneur pour leur fervent engagement pour la cause de la personne handicapée. Ici, la représentante pays CBM.



Façade intérieure du nouveau siège de la FETAPH. Un bâtiment flambant neuf qui abrite désormais les services de la faitière.

CB M fait don de matériels de protection et de vivres à la FETAPH et ses partenaires

La représentante résidente de CBM, Mme Tay Akofa Laure a présidé, le 15 octobre 2020 à l'école EPHPHATHA, une cérémonie de remise de vivres et d'un important lot de matériels de protection contre le coronavirus. Il s'agit essentiellement de lave-mains adaptés, de gels hydro-alcooliques et de caches nez ainsi que de kits de vivres, d'une valeur de 48705 Euro. Ce don a été remis à la FETAPH au profit de ses partenaires de mise en oeuvre du projet emploi décent pour les personnes handicapées que sont l'Association Togolaise d'Aide aux Enfants Malentendants et Sourds (ATAIDEMES), l'Agence Nationale de Volontariat (ANVT), l'Organisation Nationale pour l'Accessibilité, le Travail et l'Emploi des Personnes Handicapées du Togo (ONATEPH) et l'Agence Nationale pour l'Emploi (ANPE) qui, à leur tour, le



Remise symbolique de matériels de lavage à mains par Mme Tay au Directeur de programme par intérim de la FETAPH, M. Didier N'kéko.

feront parvenir aux bénéficiaires dudit projet. Le matériel et les vivres offerts sont destinés à renforcer la résilience des personnes handicapées qui font face aux

(Suite Page 7)

L'AST réaffirme l'importance pour les personnes handicapées auditives de jouir de leurs droits

En prélude à la Journée internationale des personnes handicapées, le 3 décembre 2020, l'Association des Sourds du Togo (AST) a organisé, dans les locaux de l'Institut confucius (Université de Lomé), une séance de sensibilisation à l'endroit des autorités et autres acteurs, sous le thème « Réaffirmer les droits humains des personnes sourdes ». Cette activité vise à rappeler l'importance de la langue des signes, canal de communication des personnes sourdes et malentendantes, qui doit être préservée en tant qu'éléments essentiels de la diversité linguistique et culturelle.

Selon la présidente de l'AST, « nous sommes à l'ère de la mondialisation

et plus personne ne doit être à la traîne, ni Etat, ni société, ni individu. Or, nous, personnes sourdes et malentendantes, nous vivons toujours comme dans l'incertitude d'un lendemain prometteur ».

Les personnes malentendantes veulent s'épanouir et participer à la vie sociale grâce à un environnement inclusif en langue des signes, des formations adaptées, des interprètes en langue des signes et de l'égalité de chance avec les autres. Elle a lancé un vibrant appel pour défendre les droits des personnes

handicapées auditives afin que tout leur soit accessible : écoles, formations, informations, emplois décents, etc.

La représentante du président de la FETAPH, Mme Tchilalou Passizi, a souligné l'importance pour les personnes malentendantes à jouir de leurs droits, surtout le droit à la communication, insistant sur la sensibilisation à l'occasion de la Journée Internationale des personnes handicapées, célébrée le 3 décembre.



Photo des participants et officiels à la rencontre de l'institut confucius.

FETAPH
INFO

Directeur de publication a.i.

Dodzi K. M. N'KEKPO

Rédacteur en chef

Félix SEKOU

Secrétaire de rédaction

Gbapéba ANALENE

CB M fait don de matériels de protection et de vivres à la FETAPH et ses partenaires

(Suite de la Page 6)

ravages de la pandémie de coronavirus et au blocage des activités de cette couche sociale

allemande, à travers CBM, entend participer aux efforts de riposte contre la COVID-19 au Togo.

C'est une action qui s'inscrit dans le cadre du projet « *Emploi décent pour les personnes handicapées* » initié et mis en œuvre par la FETAPH pour la période 2017-2020. Selon M. Marc Analène, coordonnateur dudit projet, ce don permet aux bénéficiaires de tenir bon et de continuer à mener leurs activités, afin d'éviter de tomber dans le dénuement total.

Pour le directeur de programme par intérim de la FETAPH, M Didier N'kéko, ce projet est « *l'image idéale de l'engagement pour la promotion des droits des personnes handicapées* ». Il a remercié CBM pour ses efforts grâce auxquels cette activité est devenue une réalité aujourd'hui.

Les représentants des structures bénéficiaires ont adressé leur gratitude au généreux donateur, qualifiant ce geste de « *salvateur* » pour eux et les ayants-droits.



M. Marc Analène, coordonnateur du projet « *Emploi décent pour les personnes handicapées* ».

vulnérable.

Cette cérémonie de remise s'est déroulée en présence des représentants de structures bénéficiaires, parmi lesquels l'honorable député Gaétan Ahoomey-Zunu (directeur général de l' ONATEPH) et le directeur de programme par intérim de la FETAPH, M. Didier N'kéko. En remettant le don, Mme Tay a, à son tour, remercié le gouvernement et les acteurs engagés dans la promotion de la personne handicapée pour leurs multiples efforts afin de diminuer sa vulnérabilité.

Par ce geste, la coopération



Photo de famille des officiels et bénéficiaires.

Lisez et faites lire FETAPH INFO

PROTOCOLE AFRICAIN SUR LE HANDICAP

Des jeunes handicapés visuels outillés sur son contenu et le plaidoyer pour sa ratification

L'Association des Aveugles du Togo (ATA), sous la direction de son Président, Komivi Ayassou, œuvre, depuis plus de trois décennies, pour la défense des droits des personnes malvoyantes. A cette fin, du 16 au 18 décembre 2020, en partenariat avec l'Union Africaine des Aveugles (UAFA) dont elle est membre, cette ONG a initié une formation à l'endroit d'une quarantaine de jeunes handicapés visuels. Ils étaient venus de toutes les régions du Togo. Cette formation est élargie aux membres de son bureau exécutif. «*Le leadership et le plaidoyer*», tel est le thème de cet atelier, couplé avec le lancement du projet intitulé «*Promotion des droits des aveugles et malvoyants en Afrique à travers le Protocole africain sur le handicap*». L'organisation de cette assise a reçu l'appui financier de l'Agence



La présidente de la CNDH, Mme Polo (à droite), remet la bourse de l'UMA à la lauréate Mamadou Aminatou.



Photo de famille des officiels et délégués.

Norvégienne pour la Coopération International (NORAD). Les organisateurs entendaient renforcer les capacités des participants sur le contenu du projet du protocole africain en vue de son appropriation. Il était également question de les outiller sur le leadership et les techniques de plaidoyer en vue de leur implication dans le processus de ratification du protocole.

L'UA a adopté le 29 janvier 2018 le Protocole de la Charte des Droits de l'Homme et des Peuples relatif aux droits des personnes handicapées en Afrique. Ce cadre juridique continental constitue la domestication de la Convention relative aux droits des personnes handicapées adoptée le 13 décembre 2006 par les Nations Unies. Il vise à garantir que les droits des personnes handicapées sont protégés, promus et garantis et que les services appropriés sont fournis équitablement et dans un environnement inclusif. Malheureusement, ce Protocole peine à être ratifié par les Etats africains. Pour hâter le processus de sa ratification, l'UAFA a initié ce projet pour huit pays africains ciblés, dont le Togo, avec l'appui financier de la NORAD. Ce qui justifie la présence à ces assises du directeur exécutif de l'UAFA, M. Lucas Amoda. Dans son mot de circonstance, celui-ci a logiquement exposé

les grandes lignes de ce projet et plaidé pour la ratification aussi rapide que possible du protocole.

Tour à tour, M. Komi Ayassou, président de l'ATA, Mme Nakpane Polo, présidente de la CNDH et M. Stanislas Biléba, secrétaire général du ministère en charge de l'Action sociale ont salué la tenue de cette rencontre et réaffirmé la reconnaissance par le gouvernement à la FETAPH et ses partenaires pour les efforts dans la défense et la promotion des droits des personnes handicapées au Togo.

Une remise de bourse d'un montant de 435 000 FCFA de l'Union Mondiale des Aveugles (UMA) à la lauréate Mamadou Aminatou, étudiante malvoyante à l'Université de Kara, a mis fin à la cérémonie d'ouverture.



Avec le soutien financier de :

